

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse

Herausgeber: Schweizerischer Forstverein

Band: 97 (1946)

Heft: 5

Artikel: Comment Heinrich Zschokke exerça une influence sur le boisement des terrains nus de l'Ouest français

Autor: Weisz, L.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-765387>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Journal forestier suisse

Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen

97. Jahrgang

Mai 1946

Nummer 5

Comment Heinrich Zschokke exerça une influence sur le boisement des terrains nus de l'Ouest français

Par le Dr L. Weisz, Zurich (trad. par E. Badoux)

Seuls quelques rares forestiers savent que le plus populaire parmi nos écrivains de la première moitié du XIX^{me} siècle, *Heinrich Zschokke*, Magdebourgeois de naissance et Suisse d'adoption, ne fut pas seulement l'éloquent défenseur de la sylve, mais devint, dans sa seconde patrie, un pionnier de l'économie et de la politique forestières modernes. Il serait certes tentant de le suivre à la piste dans toutes les voies encore praticables où l'engagea son activité sylvicole. Pour cette fois, contentons-nous de choisir et bien éclairer un épisode de sa carrière forestière et relatons dans quelles circonstances il exerça une influence déterminante sur le célèbre boisement des terrains nus des Landes gasconnes.

« Le voyageur qui se rend en chemin de fer de Bordeaux à Bayonne » — note *Engler* dans de beaux croquis de route (« Forstliche Reiseskizzen aus den Dünen und Landes der Gascogne », « Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen », 1902; bonnes adaptations dans le « Journal forestier suisse » de la même année, « Le résinage dans les forêts de pin maritime des Landes » et « Les landes de Gascogne ») — « parvient, après un court passage à travers le glorieux vignoble des bords de la Garonne, dans une immense région boisée, seulement interrompue, ici et là, par de petites localités et des champs de seigle et de maïs. » Ce sont *les Landes*, qui s'étendent sur environ 800 000 hectares (le mot « lande » est dérivé du celtique « landa », qui signifiait terre libre, sans maître. Cf. *G. Huffel*, Economie forestière, 2^{me} édition, tome I, page 191).

Il y a un peu plus d'un siècle, les Landes étaient encore nues et inhabitées, une étendue de sable mouvant, dont le vent remodelait sans cesse la surface. L'origine de ce désert, qu'il faut attribuer à la destruction effrénée des forêts côtières « sans maîtres », doit remonter aux XIV^{me} et XV^{me} siècles. Des témoignages sûrs affirment que de grands massifs forestiers existaient encore dans la région au XIII^{me} siècle, cependant que diverses relations se font l'écho de la peur qu'inspirait aux gens du XVI^{me} siècle, déjà, la constatation que le sol sablonneux dénudé, devenu mobile et chassé toujours plus vers l'intérieur, en col-

lines voyageuses, y détruisait toutes les cultures (cf. *Bert*, « Notes sur les dunes de la Gascogne », Paris, 1900, et *Buffault*, « La marche envahissante des dunes de Gascogne », Paris, 1906).

Menacées dans leur existence même, les générations suivantes ont dû reconstituer, au prix de peines infinies et d'énormes sacrifices, ce que l'insouciance, l'ignorance et la cupidité des aïeux avaient coupablement fait périr. En plantant des arbres pour lutter contre l'empiétement progressif des sables sur leur domaine, dès le début du XVIII^{me} siècle, les habitants de la périphérie du désert landais se sont libérés de l'ancien esprit d'hostilité contre la forêt. De la mentalité de leurs pères, il ne subsiste de trace que dans la langue. Un mot s'est maintenu jusqu'à nos jours, désagréablement anachronique, puisque l'opinion locale est actuellement favorable à la forêt et à son traitement rationnel, mais qui est la clef de toute l'histoire landaise. C'est du latin « *secare* » que dérive le nom populaire de la forêt: *sègue*, et celui de la forêt communale: *segrairie*, c'est-à-dire, en somme, le lieu où il y a quelque chose à couper (cf. *Gilliéron*, Atlas linguistique de la France). Ces expressions, inconnues dans le reste de la vaste France, ne sont comprises que dans les Landes, où elles perpétuent le souvenir des fautes anciennes, dont la langue seule garde la tache indélébile.

Dans le domaine des faits, le zèle des descendants efface progressivement les traces des erreurs ancestrales. Mais le succès a été durement acquis et chèrement payé. Les premiers essais devaient échouer, car les moyens mis en œuvre n'étaient pas en rapport avec la grandeur de la tâche entreprise. Les pressantes exhortations de *Vauban* ne furent point écoutées, le mémoire de *Buffon* « Sur la conservation et le rétablissement des forêts » ne réussit pas à inciter les milieux compétents à venir en aide aux Landais. Il fallut une grande disette de bois, et ses répercussions sur les possibilités militaires, pour que l'ancien régime accordât quelque attention au problème du boisement. Le ministre *G. de Sartine* chargea, en 1778, l'ingénieur de la marine *Charleroi-Villers* d'examiner ce qui pourrait être fait dans les Landes à cet égard. Celui-ci proposa de commencer, à l'exemple des Dunkerquois, par gazonner les terres nues. Mais même ce début de projet fut abandonné; *Charleroi* fut bientôt envoyé à Saint-Domingue, et personne ne se soucia plus de la chose. La nomination de *Brémontier* comme chef du génie de l'état-major fixé à Bordeaux devait donner aux événements une tournure inattendue. La misère de la population landaise affecta profondément cet homme de cœur, qui se fit un devoir de mettre toutes ses capacités et sa science au service de la lutte entreprise. Grâce à son zèle et à sa compétence, il obtint mieux que ce qu'on lui demandait à l'origine, à savoir le simple arrêt de l'ensablement. Il a impérissablement lié son nom à l'événement que fut, pour les Landes, le retour à la productivité par le boisement. Après plusieurs années d'essai, il imagina

un procédé de plantation sur les sables errants qui fit ses preuves; alors commença le combat avec le désert, auquel le terrain fut disputé, pas à pas, dans la direction de la mer. Brémontier se servit de ses belles réussites pour capter l'intérêt de milieux nouveaux, afin de pouvoir rassembler les moyens nécessaires à l'entreprise d'une œuvre vraiment grande. Son travail de propagande fut couronné de succès; si, au début, la province seule versa des subsides, le gouvernement se décida en l'an IX (1801) à offrir son aide, c'est-à-dire qu'il institua une « Commission des dunes », chargée de réaliser le plan de fixation des sables mouvants de Brémontier et dotée, à cet effet, d'un crédit annuel de 50 000 francs. Les grands travaux pouvaient commencer.

La réputation de Brémontier engagea les régions voisines à faire, elles aussi, des essais de boisement. Ces tentatives devaient, à ce qu'il semble, combiner l'afforestation et l'introduction de nouvelles essences de grande valeur. Le pin maritime de la côte ne répondait pas à toutes les exigences. Pour réaliser ces projets, il fallait se procurer de la graine des essences étrangères. A cette fin, on s'adressa en particulier au général *Ney*, dont le zèle à introduire en France des végétaux exotiques était bien connu.

Ney était alors ministre plénipotentiaire de la France auprès de la République helvétique. Sa chasse aux plantes inconnues dans son pays — qu'il envoyait à Paris, en hommage à l'impératrice — lui fit nouer des relations « botaniques » intéressantes en Suisse. C'est ainsi que le rapprochement se fit entre le « brave des braves » et Heinrich Zschokke.

Zschokke était en Suisse depuis 1795. En 1797, il prit la direction du pensionnat de Haldenstein près de Coire, mais la révolution le chassa des Grisons et le lança dans la politique. Il devait y faire une brillante carrière. En 1800, il revêtait déjà les fonctions de préfet à Bâle. Mais, comme son ascension fut rapide pendant la première période, centralisatrice, de l'Helvétique, il fut prompt à tourner le dos à la politique lorsque les fédéralistes commencèrent à reprendre de l'influence. Il chercha la tranquillité et la trouva au château de Biberstein, ancien siège de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, où toute son ambition était, selon lui, de « faire des vers, philosopher, être le plus libre et le plus heureux des mortels, sans négliger l'étude de la physique, de la chimie, de la géognosie, de la botanique, de la sylviculture et de Dieu sait quelles autres sciences dignes d'intérêt ».

Zschokke s'était déjà occupé de « science forestière » comme étudiant en théologie. Ayant ajouté à ces rudiments le fruit de ses études de la nature et des essais qu'il effectua dans les boisés de Biberstein, il ne tarda pas à jouir de la réputation d'un sylviculteur expérimenté. C'est comme tel qu'on le recommanda au général Ney, qui s'adressa à différentes reprises à lui pour obtenir des semences de plantes alpines.

Zschokke envoya à l'impératrice, amie des fleurs, maintes belles collections.

Le 26 pluviôse de l'an XII, Ney devait adresser une demande d'un autre genre au « forestier ». Il lui écrivit entre autres¹ :

« Il y a environ 20 ans que l'on s'efforce, en France, d'arrêter les terribles progrès faits, depuis plusieurs siècles, par les immenses dunes de sable le long des côtes de notre ancienne Gascogne; et on a eu la satisfaction d'atteindre ce but, en les couvrant de forêts, dans la mesure du possible.

La réussite extraordinaire de ce moyen incite maintenant le Gouvernement français à favoriser l'entreprise de précieux travaux semblables dans une vaste contrée, l'ancien Médoc, que l'avance continue de la mer semble, depuis longtemps, vouer fatalement à la ruine.

Afin d'accélérer un travail aussi important, le préfet du département de la Gironde me prie de lui procurer des graines de pin Mugho, d'épicéa commun, de mélèze et de cèdre du Liban, pour le boisement des dunes du Médoc et des régions avoisinantes.

Mais il ne suffit pas que je vous demande de bien vouloir fournir ces sortes de graines. Je vous prie encore d'y joindre des instructions circonstanciées, à savoir comment on les soigne et mène à bien dans le sol sablonneux qui leur est destiné. L'essentiel est que nous fixions premièrement le sol. Ou sauriez-vous me proposer, à cette fin, d'autres espèces d'arbres ? »

Zschokke répondit sans délai :

« La confiance dont vous m'honorez est beaucoup trop flatteuse pour que je ne m'efforce pas de la mériter. Je ferai le nécessaire pour vous procurer les sortes de graines demandées.

Mais comme vous attendez aussi de moi une instruction, spécifiant comment il faudra soigner ces essences dans les dunes de sable du pays de Médoc, je me fais un devoir de vous communiquer, au préalable, quelques observations, qui ne sont peut-être pas tout à fait indignes d'arrêter votre attention et celle de votre gouvernement.

Il est certain qu'il n'y a pas de moyen plus sûr d'arrêter les ravages des dunes que d'opposer à leur puissance dévastatrice de grandes forêts, qui fournissent en même temps un des matériaux les plus précieux pour l'Etat et ses besoins. Seulement, il me semble que les essences qu'on a voulu choisir dans ce but sont celles qui conviennent le moins.

Le pin Mugho n'habite ordinairement que la haute montagne. Il préfère un climat rude, un sol collant, gras, souvent même marécageux, mais qui en aucun cas ne peut être entièrement sablonneux. On n'a sans

¹ Le traducteur n'ayant pas le texte original entre les mains, il s'agit là de la traduction de la version allemande de Zschokke.

doute pas manqué d'en essayer l'acclimatation dans les régions basses et moyennes; mais les résultats ne furent justement pas encourageants.

Il en va presque de même pour l'épicéa, qui dédaigne le sable pur et le climat plus chaud du Sud. Le sapin blanc demande un sol encore plus gras que celui-ci. Jamais il ne réussira, sans ombrage pendant la période de jeunesse, dans vos territoires de sable nus du Médoc.

On a fait des essais de plantation de mélèze dans les sols compacts et bien ombragés des plaines, et avec succès. Cependant, cette essence ne répondra pas à vos vœux sur les dunes séchardes du département de la Gironde.

Le cèdre du Liban n'est nulle part cultivé comme un véritable arbre forestier, en Suisse, ni dans le reste de l'Europe, autant que je sache. Peut-être l'a-t-on confondu avec l'arole, dont les Alpes abritent quelques forêts. Mais cet arbre, que la nature a destiné à être le voisin des glaciers, ne quitte jamais les régions élevées sans se montrer ingrat envers ses amis qui veulent l'élever en plaine.

Nous ne réussirons pas mieux à faire venir les plantes de la haute montagne dans le chaud département de la Gironde, pour lutter contre les sables venus de la mer, que nous n'aurions la possibilité de couronner les sommets des Alpes et des Pyrénées de forêts de citronniers et d'oliviers.

Conformément à vos vœux, citoyen ministre plénipotentiaire, je vous communiquerai mes propositions pour le boisement des dunes; ce sont des propositions basées sur des expériences faites dans les régions maritimes du Nord de l'Europe et dont j'ai été en partie le témoin oculaire. Mais il faut pour cela une connaissance plus précise des conditions locales. Je joins donc une feuille où sont posées de nombreuses questions ci-relatives, dont les réponses seules me permettront de satisfaire vos désirs. »

Le questionnaire n'a malheureusement pas pu être retrouvé. Zschokke n'a jamais reçu du préfet du département de la Gironde les renseignements qui y étaient demandés. Par contre, Ney le pria peu après de faire des propositions de caractère général pour le boisement des dunes, des difficultés ayant surgi aussi dans les « Landes ». Ces difficultés provenaient peut-être en partie du fait que Brémontier avait été transféré à Paris, que, pour cette raison, le zèle pour le boisement avait fléchi, mais principalement de l'insuffisance de la méthode appliquée jusqu'alors. Du point de vue sylvicole, elle était bonne, sans aucun doute, et avait subi avec succès l'épreuve d'essais prolongés. Mais elle présentait, du point de vue de la technique générale des travaux, ce grave défaut de ne pas barrer la route aux masses de sable que la mer ne cesse de rejeter et le vent de pousser à l'intérieur des terres. Ainsi, les plantations faites à grand'peine, qui se prolongeaient vers la

mer, furent souvent la proie des sables, quoique parfaitement bien établies, parce que la méthode de Brémontier ne protégeait que les tout jeunes plants. Ceux-ci, une fois vigoureux, avaient sans doute rempli leur tâche et fixé le sable sur la surface boisée. Mais le sable du littoral qui s'étendait devant les cultures restait indompté et ensevelissait les nouvelles plantations.

Les conseils de Heinrich Zschokke permirent aux forestiers de sortir de cette impasse et d'avoir le dessus dans la lutte sans fin avec les éléments. Il proposa de commencer les plantations « là même où l'ensablement prend naissance », à la côte, de les continuer vers l'intérieur, et de protéger les cultures les plus proches de la mer, donc les plus exposées, « non seulement par des clayonnages, mais, selon l'usage hollandais, par des remparts de sable gazonnés avec *Arundo arenaria* L.² et *Trifolium squarrosum* L., remparts que l'on peut hausser comme on l'entend à l'aide de palissades ». Zschokke proposait ainsi la « construction » de ce qu'on a appelé par la suite la dune de défense ou dune littorale, qui, comme Engler l'a fait justement ressortir, est « la base de toute la mise en culture des dunes ».

Zschokke ne se contenta pas de donner ces conseils, dont la réalisation eut un succès sensationnel. Il exprima aussi ses idées sur la « meilleure manière » de boiser les sables mouvants dans le mémoire adressé au général Ney, qui présente une grande analogie avec une dissertation qu'il fit paraître en 1805 dans le journal « Iris », intitulée : « De la plantation sur les dunes et de l'arrêt et de la fixation des sables mouvants en général ». Invoquant l'autorité de Burgdorf et de sa méthode hollandaise et se servant de l'exemple « des entreprises menées à bien dans les plaines sablonneuses de l'Allemagne du Nord », il exposa, entre autres, les considérations suivantes :

« Pour cultiver le sable, il faut commencer par le fixer. En Allemagne du Nord, dans des régions éloignées de la mer et que ni montagnes ni forêts ne défendent de la tempête, en particulier du vent d'ouest, on procède habituellement de la manière suivante, tant pour empêcher l'ensablement de gagner du terrain que pour tirer parti d'étendues aussi immenses de terres ingrates :

On lève un plan du territoire à mettre en culture, en tenant un compte particulier de la direction d'où le vent apporte les sables. Le plus souvent, ce courant va du sud-ouest vers le nord-est. C'est donc au sud-ouest que commencent les travaux de protection qu'on poursuit vers le levant.

La première mesure consiste à dresser une longue palissade de ramilles sèches tressées, en forme de coude, où commence l'ensablement. Si le courant d'apport vient du sud-ouest, l'angle est dirigé dans ce sens,

² Le gourbet (*Calamagrostis arenaria*).

un bras partant vers le midi, l'autre vers le couchant. L'expérience a démontré que de tels clayonnages hauts de 3 à 4 pieds, protègent la plaine sablonneuse sur environ 300 à 400 pieds de longueur. On construit d'autres palissades analogues, à cet écartement, toujours vers l'intérieur, jusqu'à ce qu'on croie avoir suffisamment garanti l'étendue totale contre l'action du vent. Puis le sol est recouvert, entre les palissades, avec des rameaux verts de pin qui portent encore beaucoup d'aiguilles et des cônes mûrs.

On choisit habituellement le printemps pour faire ces travaux, saison où, d'une part, les vents violents sont plutôt rares, où, d'autre part, le gel, l'eau de pluie et la fonte de la neige ont donné au sable quelque consistance. Une fois arrêté et fixé, le sable se recouvre bientôt de quelque terreau, où les graines vagabondes de graminées et d'autres plantes qui s'accommodent de sols maigres créent de la végétation. Les aiguilles tombées des branches de pin se décomposent et augmentent la couche de terre fertile, donnant ainsi aux semences sorties des cônes ou épandues les années suivantes la nourriture indispensable. Même les ramilles desséchées donnent au semis naissant l'ombrage qui lui est nécessaire.

Dans les côtes, ces mesures ne suffisent pas. La mer rejette sans cesse de nouvelles masses de sable sur ses bords, et il faut dresser de plus puissants barrages pour les arrêter. » Ici prend place la description de la dune littorale, déjà traitée plus haut.

Le général Ney soumit ces propositions, qui lui paraissaient être « très importantes et utiles », à l'empereur. Elles ne manquèrent pas de faire impression. Napoléon chargea deux ingénieurs d'aller à Aarau chercher des instructions de Zschokke et d'étudier la méthode appliquée dans le Nord de l'Allemagne et en Hollande. C'est probablement leur rapport qui le décida à instituer, en 1808, une nouvelle Commission des dunes, qui disposa dès lors de 75 000 francs de crédit annuel. Mais comme Napoléon voyait grand, dans tous les domaines, et ne tardait pas à découvrir par quels moyens et de quelle manière un grand but pouvait être atteint dans le plus bref délai possible, il semble avoir reconnu tout de suite qu'un comité local mixte, dont les membres poursuivaient des intérêts divers, n'était pas vraiment apte à résoudre une question qui lui inspirait un intérêt particulier. Intervenant avec énergie, il prononça, en 1810, la dissolution de la commission et remit la conduite des travaux entre les mains de l'Etat. « L'unité d'organisation et d'exécution de travaux aussi vastes et difficiles est la condition de leur réussite. » Grâce à cette « clef magique », dont Engler a très finement reconnu l'efficacité, Napoléon obtint que les conseils de Zschokke et les expériences faites en Allemagne du Nord et en Hollande eussent une influence durable et féconde, ainsi que le montrent les succès obtenus

dans l'Ouest de la France. Que les travaux aient beaucoup souffert de l'instabilité politique du temps qui suivit, qu'ils aient été même fréquemment interrompus, cela ne change rien au fait qu'on les continue, aujourd'hui encore, dans l'esprit de Zschokke. C'est la meilleure preuve que ses propositions ont répondu à ce qu'on en attendait et mis la France sur une voie riche en réalisations fécondes.

Zusammenfassung

Der bekannte Schriftsteller Heinrich Zschokke war nicht nur Literat, sondern auch ein Bahnbrecher der modernen Forstwirtschaft und Forstpolitik im Kanton Aargau. Als angesehener Fachmann übte er sogar auf die Ödlandaufforstungen in den französischen « Landes » entscheidenden Einfluß aus.

Zufolge zügelloser Nutzung der Wälder jener Küstengebiete zwischen Bordeaux und Bayonne entstand im 15. und 16. Jahrhundert eine Flugsandwüste, die immer weiter ins Innere des Landes drang und rasch jede Kultur vernichtete. Die große Holznot des 18. Jahrhunderts, die auch militärische Interessen gefährdete, zwang das « ancien régime », sich mit Aufforstungsfragen zu beschäftigen, und da tauchte erstmals der Gedanke auf, den beweglich gewordenen Sandboden zu binden und die gewaltige Fläche (rund 800 000 ha) wieder zu bewalden. Man ging jedoch mit so geringen Mitteln und so untauglichen Methoden an die Lösung der riesigen Aufgabe, daß nichts erreicht wurde. Erst die Bemühungen des Geniechefs des Generalstabes in Bordeaux, des Generals Brémontiers, brachten von 1784 an einen Wandel. Eine erprobte Pflanzungsmethode rang der Sandwüste, meerwärts vordringend, Schritt für Schritt und immer wieder Rückschläge erleidend Boden ab. Diese Arbeiten wurden auch von der Revolutionsregierung mit 50 000 Francs jährlich unterstützt.

Da man die Aufforstungen, die der Flugsandbindung folgen sollten, mit der Einführung neuer, wertvoller Holzarten verbinden wollte, wandte sich der Pflanzenfreund General Ney, bevollmächtigter Minister Frankreichs in der Helvetischen Republik, an Zschokke um Samen verschiedener Holzarten und um Rat, wie man diese « in dem sandigen Boden erzieht und fortbringt ». Zschokke erwiderte, daß die in Aussicht genommenen Holzarten (Mugho-Föhren, Fichte, Lärche und Zedern) gar nicht geeignet sind, das erstrebte Ziel zu erreichen, denn « so wenig wir die Gipfel der Alpen und Pyrenäen mit Zitronen- und Oliven-Wäldern bekränzen können, ebenso wenig werden wir die Pflanzen der Hochgebirge gegen die Versandung des Meeres im warmen Gironde-Departement erziehen ». Zschokke schlug daher geeignetere, leider nicht mehr ermittelbare Holzarten und u. a. die sogenannte Littoraldüne vor, bei welcher die Forstkulturen landwärts, beim Ursprung der Versandung beginnend, so geführt werden, daß zum Schutze der am meisten gefährdeten, vordersten Flächen, außer geflochtenen Zäunen, auch mit Sandrohr und spanischem Klee besamte Sandwälle errichtet werden, die man durch Bretterwände beliebig hoch wachsen lassen kann. Diese Methode fand Napoleons Zustimmung. Sie wurde sofort großzügig angewandt und bildet seither « die Basis der

ganzen Kultur des Dünengebietes » (Engler). Sie bewährte sich bestens und wies einen Weg, auf dem Frankreich zu reichen Früchten gelangte. L. W.

Zur Vegetationskarte des Sihlwaldes der Stadt Zürich

Von Dr. H. Etter, Forstingenieur

an der Schweizerischen Anstalt für das forstliche Versuchswesen

Inhalt

Vorwort

1. Über die Bedeutung der Vegetationskunde für den Waldbau
 - a) Geschichtliche Entwicklung der heutigen Auffassung
 - b) Über Vegetationskarten
2. Die natürliche Vegetation des Sihlwaldes
 - a) Charakteristik der im Sihlwald vorkommenden Waldgesellschaften
 - a) Allgemeines
 - β) Der feuchte Ahorn-Eschen-Wald (*Acereto-Fraxinetum caricetosum pendulae*)
 - γ) Der eichenreiche Steilhangwald (*Taxeto-Fagetum*)
 - δ) Die Buchenwälder (*Fageta*)
 - b) Bemerkungen zur Vegetationskarte des Sihlwaldes 1 : 10 000

Résumé

Literaturverzeichnis

Vorwort

Anfangs 1944 übernahm der Verfasser von Herrn Stadtforstmeister K. Ritzler den Auftrag, eine Vegetationskarte des Sihlwaldes der Stadt Zürich auszuarbeiten. Die Tatsache, daß ein Forstbetrieb einen solchen pflanzensoziologischen Waldplan bestellt, ist für die Schweiz ein Novum. Es ist deshalb erwünscht, daß der nun fertig vorliegende Plan durch möglichst viele und verschiedene Benützer auf seine Brauchbarkeit geprüft werde. Der Verfasser ist den Herren Forstmeister K. Ritzler und Oberforstinspektor M. Petitmermet, Chef der Eidg. Inspektion für Forstwesen, Jagd und Fischerei, sowie dem schweizerischen Forstverein, besonders dem Redaktor seiner Zeitschriften, Herrn Prof. Dr. H. Leibundgut, zu großem Dank dafür verpflichtet, daß sie den Druck der Karte und des begleitenden Textes ermöglichten¹. Er hofft, daß dadurch die Diskussion über den Wert und die Ausgestaltung von Vegetationskarten unter schweizerischen Forstleuten in Gang komme, und daß man auch in der Schweiz beginne, der detaillierten kartographischen Darstellung der Vegetation vermehrte Aufmerksamkeit zu schenken, ähnlich wie dies im Ausland geschieht (1, 4, 5, 9, 11, 15, 17, 27, 28).

¹ Die Veröffentlichung wird auf zwei Hefte dieser Zeitschrift verteilt. Es ist vorgesehen, die Vegetationskarte nur auf Bestellung abzugeben (vgl. nächstes Heft). Außerdem ist eine Veröffentlichung beabsichtigt in « 600 Jahre Holzversorgung der Forstverwaltung der Stadt Zürich », herausgegeben vom Stadtforstamt Zürich.